

Rapport d'activité 2022

Philos
Assurance Maladie SA



Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«Philos Assurance Maladie SA»
«Philos Krankenversicherung AG»
«Philos Assicurazione Malattia SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Philos Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Philos Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Urs Schwaller
	M. Jürg E. Tschanz
	M. Charles Relecom

Membres de la Direction générale en 2022

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directrice et Directeurs	Mme Sophie Revaz
	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Jérôme Mariéthoz
	M. Cédric Scheiben

Organe de révision externe

Ernst & Young AG
Aeschengraben 9
Case Postale
4002 Bâle

Entre ombre et lumière

« *Le succès ne vient pas par accident.* » Pelé

L'année 2022 laisse derrière elle un goût étrange pour Philos Assurance Maladie SA. Un mélange doux-amer, sucré-salé. Une saveur difficile à décrire. Bref, un bilan complexe pour une année contrastée. Place d'abord à la satisfaction.

Philos Assurance Maladie SA a profité du lancement d'un nouveau produit qui a visiblement répondu aux attentes du marché. Dans l'assurance de base, notre nouveau modèle alternatif PrimaFlex, actif dès le 1^{er} janvier 2023, a connu un succès commercial. Celui-ci ne doit rien au hasard. Ce n'est pas un accident comme le dirait Pelé, icône mondiale du football, aujourd'hui décédé. C'est le fruit de longues réflexions, de concert avec les assurés, qui ont abouti sur un produit particulièrement innovant : plus de flexibilité dans le choix du parcours médical (télémédecine et pharmacie), prévention active et certaines prestations sans franchise.

Paradoxalement, dans le même temps, les pertes financières sont importantes. Elles sont essentiellement dues à l'effondrement des marchés financiers couplé à une forte hausse des coûts de la santé en 2021 (+6,3%) et de l'ordre de +3% en 2022. La hausse des coûts 2022 a été conforme aux attentes. C'est la très forte et sous-estimée augmentation de 2021 qui explique grandement les pertes de 2022. En effet, lors de la fixation des primes 2022 en juillet 2021, les prévisions sur le marché prévoient une augmentation des coûts quasiment deux fois plus faible.

Ces deux facteurs pèjorent fortement les finances de Philos Assurance Maladie SA. Les résultats des placements chutent. L'inflation explose et les banques centrales n'ont plus d'autres choix que d'augmenter les taux d'intérêts pour essayer de contrôler l'inflation. Cette situation extraordinaire ne touche donc pas que notre société mais bien l'ensemble de l'économie et des marchés financiers.

Les défis qui nous attendent sont nombreux. Philos Assurance Maladie SA se transforme, mais les améliorations au service des clients ne sont pas terminées et de nombreux axes d'optimisation restent encore possibles. Cette transformation se poursuit grâce au fort engagement de l'ensemble des employés.

Chiffres-clés

		2022	2021
Résultat annuel	CHF	-44 410 833	-9 979 866
Nombre d'assurés AOS		197 458	204 995
Total du bilan	CHF	452 540 574	553 966 379

Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	810 361 099	847 769 893
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	45 058 047	42 022 482
Total	CHF	855 419 146	889 792 375

Provisions totales pour sinistres non-liquidés

	CHF	206 822 036	216 141 227
en % des prestations nettes d'assurance		22,3%	23,8%

Total des fonds propres LAMal

	CHF	157 679 619	202 090 452
en % des primes brutes		18,4%	22,7%

Performance des placements

		-9,6%	3,6%
--	--	-------	------

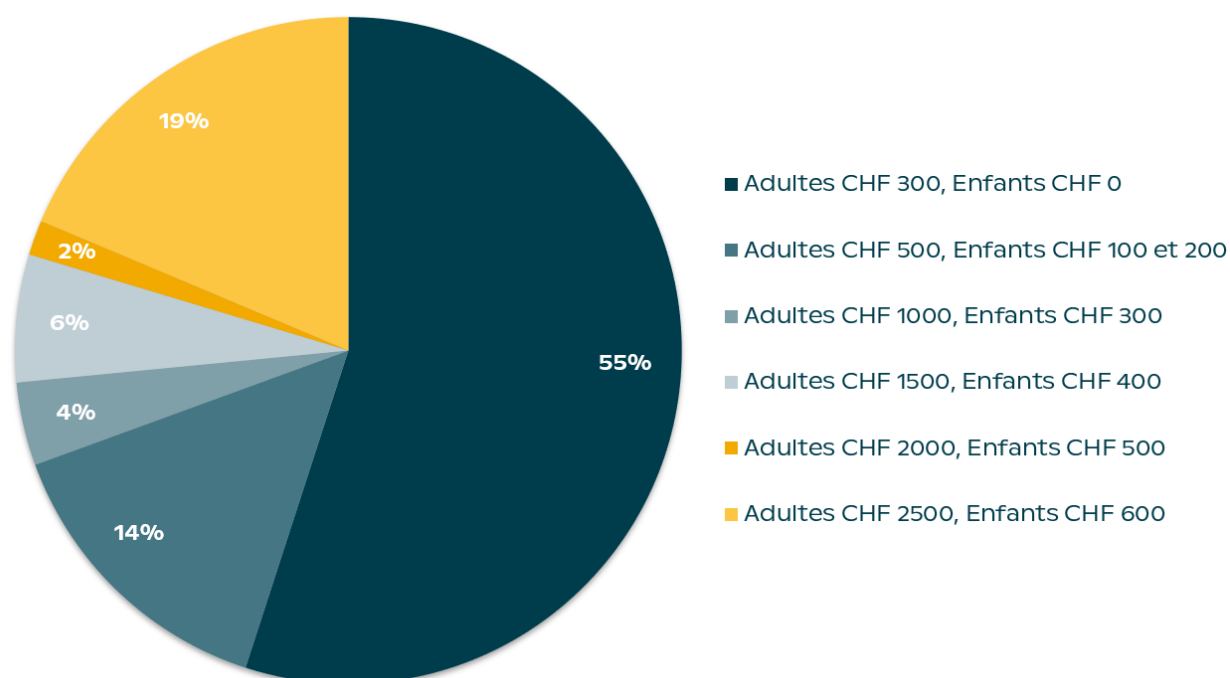
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Philos Assurance Maladie SA connaît en 2022 une baisse de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une diminution d'effectif de 7537 membres (-3,7%), lequel atteint désormais 197 458 assurés contre 204 995 en 2021.

Effectif moyen	2022
Hommes	78 872
Femmes	78 602
Enfants	39 984
Nombre d'assurés total	197 458

Répartition de l'effectif par franchises



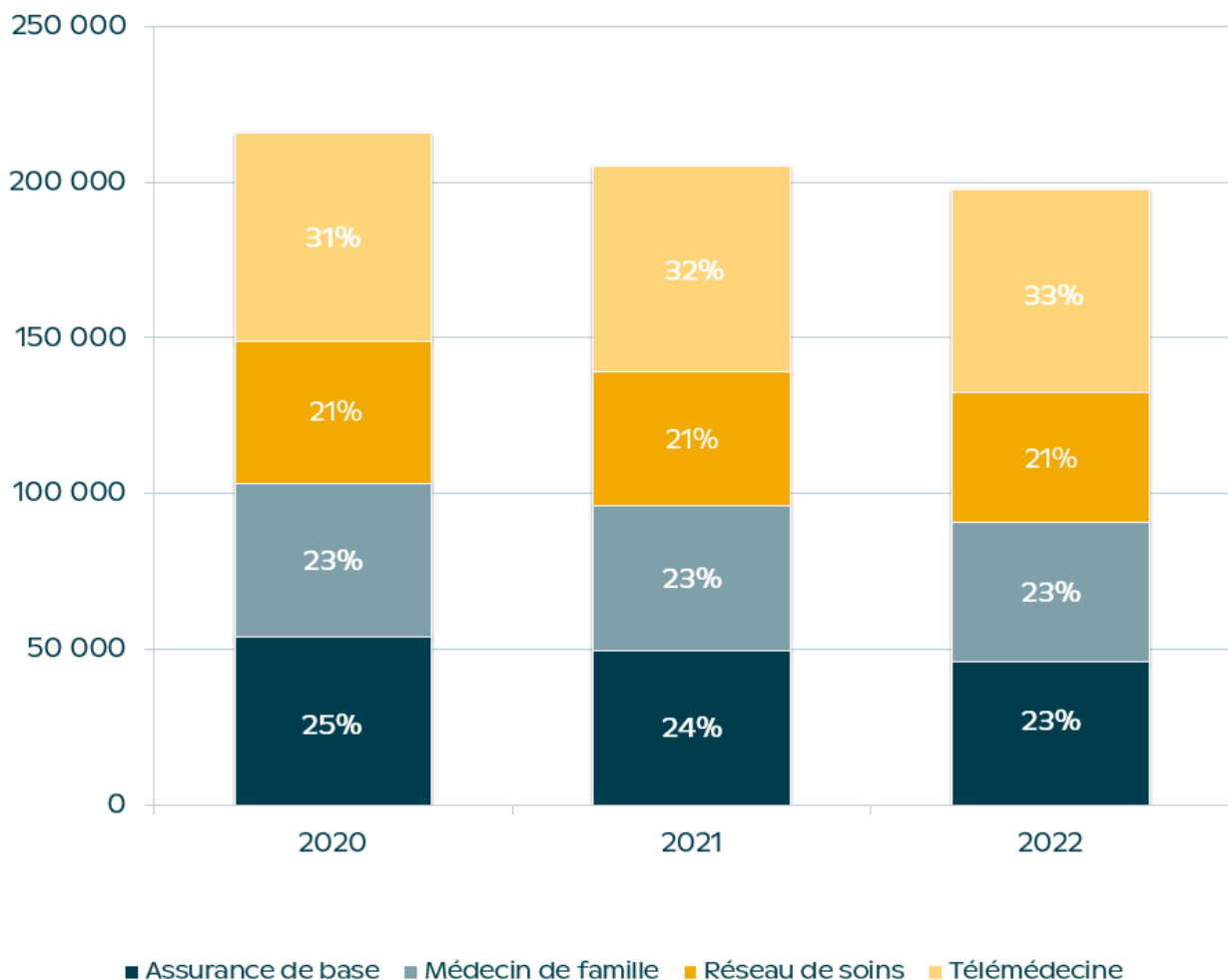
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Philos Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 151 300 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 44 600 assurés ont opté pour le modèle de médecin de famille, 41 600 assurés pour un modèle de réseau de soin, 65 100 assurés pour un modèle de télémédecine. Année après année, on constate un transfert des effectifs de l'assurance de base vers les modèles alternatifs.

Evolution des effectifs AOS de Philos Assurance Maladie SA

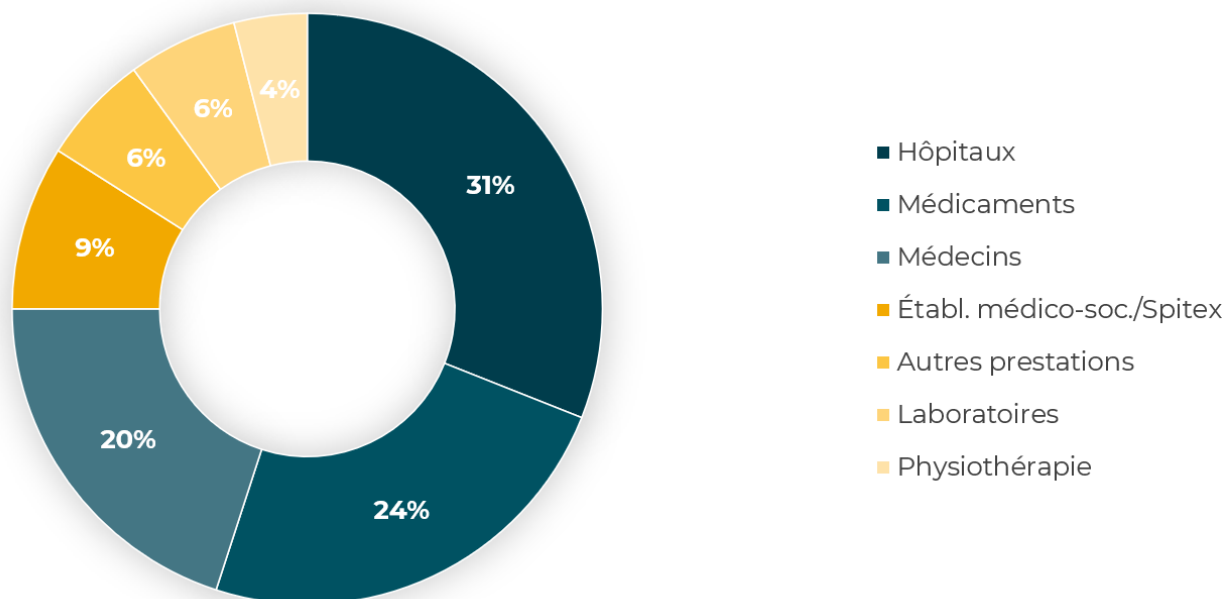


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2022
Hôpitaux	311 697 448
Médicaments	236 439 365
Médecins	203 424 108
Établissements médico-sociaux/Spitex	95 255 314
Autres prestations	63 612 673
Laboratoires	60 533 218
Physiothérapie	35 827 321
Total des prestations	1 006 789 447

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 75% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Structure du Groupe Mutuel

Aperçu des sociétés filles de Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

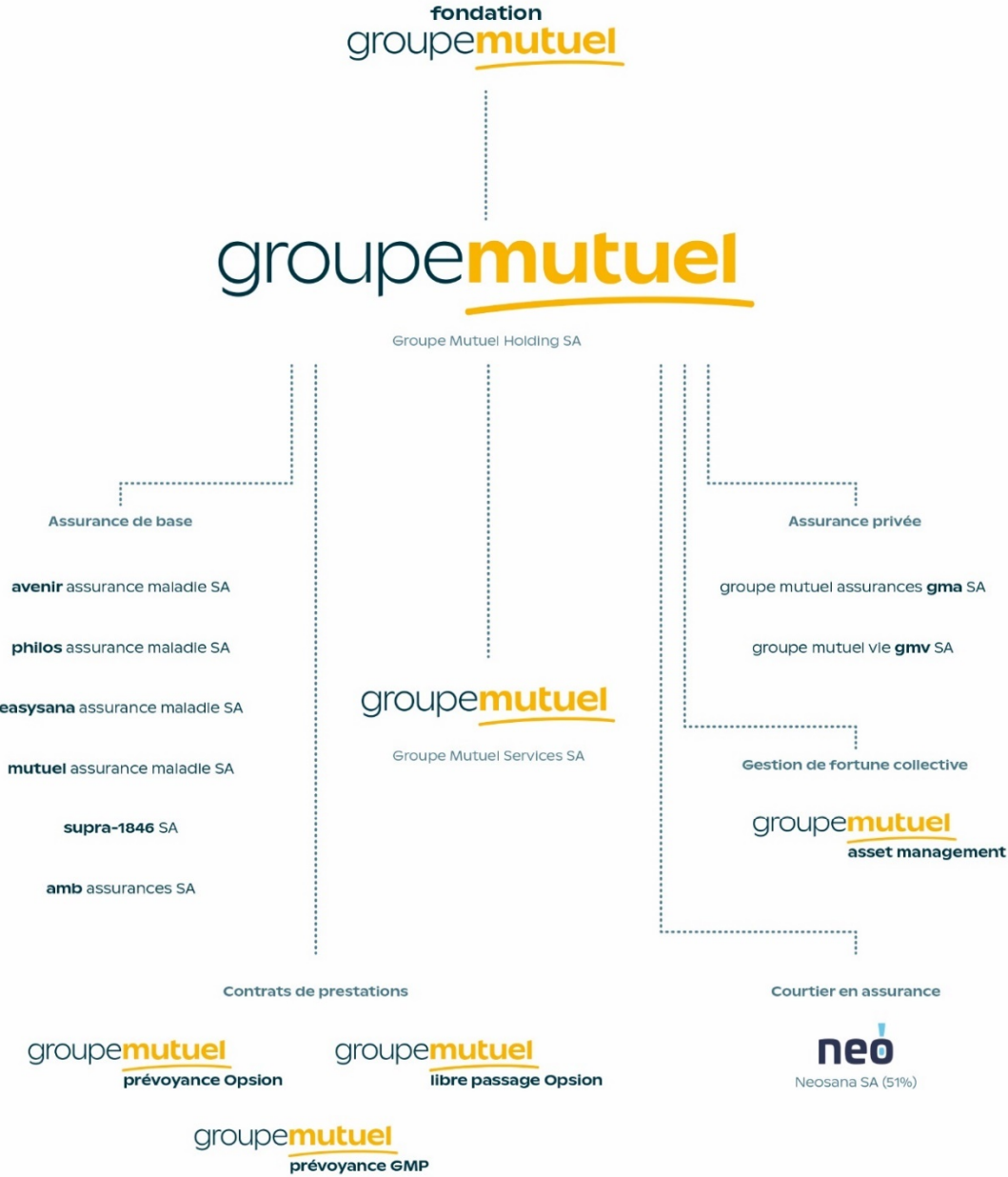
Sont détenus par Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir :

- Mutuel Assurance Maladie SA,
- Philos Assurance Maladie SA,
- Avenir Assurance Maladie SA,
- Easy Sana Assurance Maladie SA,
- SUPRA-1846 SA,
- AMB Assurances SA.

L'assurance privée pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine se nomme Groupe Mutuel Assurances GMA SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance vie.

Neosana SA, dont la Holding détient une participation majoritaire, permet d'offrir des prestations de courtage dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance-vie et contribue ainsi à la distribution des produits des assureurs de Groupe Mutuel Holding SA.

Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de l'ensemble des sociétés du groupe. La société Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA est, elle, dédiée à la gestion de fortune des entreprises de Groupe Mutuel Holding SA et sociétés tierces.



Le Conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA et ses commissions spécialisées

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique de Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées :

- la commission d'audit et des risques,
- la commission projets stratégiques et innovation,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

Commissions spécialisées du conseil d'administration

Commission d'audit et des risques

La commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

Commission projets stratégiques et innovation

La commission projets stratégiques et innovation est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation et d'innovation, de diversification et de maturité numérique, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et long terme du Groupe Mutuel.

De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Elle examine aussi la stratégie de partenariat ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés et émet des recommandations y relatives au conseil d'administration. Enfin, elle suit l'avancement des projets liés aux initiatives stratégiques.

Commission de rémunération et de nomination

La commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

Les membres du Conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2022

¹ Membre de la commission d'audit et des risques

² Membre de la commission projets stratégiques et innovation

³ Membre de la commission de rémunération et de nomination

Karin Perraudin – Présidente²

Master en sciences économiques HEC. Experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

Roland Marcel Eberle – Vice-président³

Ingénieur agronome. Conseiller aux Etats de 2011 à 2019. Administrateur de sociétés.

Fabio Naselli Feo – Secrétaire²

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

Marc-André Ballestraz – Membre^{1,3}

Master en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Président de la fiduciaire Fidag SA.

Jean-Blaise Conne – Membre¹

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

Charles Relecom – Membre²

Master en sciences actuarielles et en mathématiques. Administrateur de sociétés.

Urs Schwaller – Membre^{1,3}

Docteur en droit. Avocat. Administrateur de sociétés.

Jürg E. Tschanz – Membre²

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur. Cofondateur et président de planitswiss SA.

La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de 9 membres en 2022. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Les membres de la Direction générale en 2022

Thomas Boyer – Directeur général

Master en sciences économiques HEC.

Philippe Buthey – Technologie

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

Vincent Claivaz – Santé & Prévoyance Clients Entreprise

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.

Diplôme de gestion hospitalière.

Thomas J. Grichting – Services

Docteur en droit. Avocat.

Jérôme Mariéthoz – Santé & Prévoyance Clients Privés

Master en sciences économiques HEC.

Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché

Master en sciences économiques.

Paul Rabaglia – Finances

Master en sciences économiques HEC.

Sophie Revaz – Prestations individuelles

Master en droit. Avocate. Executive MBA.

Cédric Scheiben – Distribution

Executive MBA en services financiers et assurances.

Code de conduite

Groupe Mutuel Holding SA dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce Code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs de Groupe Mutuel Holding SA ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le Code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance au sein du Groupe Mutuel.

Systeme de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre.

Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates. La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.
- La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable.
- L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction compliance.

Fonction Gestion des risques

La fonction gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25 000.- pour le/la président(e) et à CHF 24 000.- pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés de Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de CHF 250 000.- pour le/la président(e), CHF 120 000.- pour le vice-président et pour le président de la commission d'audit et des risques, CHF 110 000.- pour les présidents des autres commissions spécialisées et CHF 100 000.- pour les autres administrateurs.

En 2022, le conseil d'administration de Philos Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 102 217.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 22 085.-.

Le conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de nomination et de rémunération, la rémunération de la direction générale. Les principes de rémunération des membres de la direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes :

- Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise.

Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2022 aux membres de la direction générale s'élève à CHF 3 582 297.-. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de CHF 399 750.-. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de CHF 698 388.- et des cotisations de prévoyance de l'employeur de CHF 84 960.-.

La part de Philos Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la direction générale est de 13,7%, soit CHF 490 442.-, dont CHF 95 614.- pour la plus importante.

Gestion des capitaux

Rétrospective

L'année 2022 a été rythmée par plusieurs événements majeurs. Si l'inflation a connu ses premiers frémissements à fin 2021, le début du conflit ukrainien a projeté celle-ci à des niveaux inconnus depuis des décennies. L'envolée du prix de l'énergie, la difficulté d'approvisionnement en matières premières, conséquence de la fermeture de la Chine, et le brutal retournement des politiques accommodantes des banques centrales ont pesé sur les marchés financiers. Plus tard dans l'année, les pressions sur les salaires suite à la baisse du pouvoir d'achat ont commencé à peser sur les marges bénéficiaires des entreprises. En fin d'année, la crainte d'une pénurie d'électricité et les risques de récession en Europe ont à nouveau mis les marchés sous pression. Tous ces facteurs ont créé une situation inédite : les différents types d'actifs en portefeuille ont subi des baisses importantes, faisant fi des gains de diversification habituellement connus. Les obligations, les actions, les fonds immobiliers ont enregistré des baisses de plus de 12%. Le seul élément positif que l'on puisse relever en 2022 est la fin du régime des taux d'intérêt négatifs en Suisse. Si le scénario de crise semble s'éloigner, comme le suggèrent plusieurs indicateurs économiques, les banques centrales sont encore craintives et plusieurs nouvelles hausses de taux sont attendues.

Perspectives

Les grands jalons posés en 2022 devraient induire dès cette année une vaste évolution en faveur de la transition énergétique. Cela concerne non seulement la part du renouvelable dans le mix énergétique, mais également la décentralisation des systèmes électriques et l'électrification de la mobilité. Il est ainsi probable que le rythme des innovations va s'accélérer, touchant tous les secteurs industriels. D'importants investissements ont été alloués par les différents gouvernements et de grands projets d'infrastructure vont voir le jour. Cette nouvelle dynamique devrait soutenir de grands pans de l'économie et faire basculer l'intérêt des investisseurs vers le secteur industriel plutôt que celui de la technologie de l'information, leader des dernières années. La banque centrale américaine a confirmé que « les taux seront plus hauts pendant plus longtemps ». La politique monétaire des autres banques centrales devrait également rester restrictive en 2023. Malgré ces annonces, l'inflation devrait avoir connu son pic en fin d'année 2022, et hormis des facteurs exogènes, comme une expansion du conflit ukrainien hors des frontières du pays ou une dégradation marquée de l'environnement économique, les marchés devraient être de meilleure facture en 2023.

Revue des états financiers

Produits d'assurance

Philos Assurance Maladie SA a terminé l'année 2022 sur un chiffre d'affaires net de 844,3 millions de francs, soit une baisse de 3,7% par rapport à l'année 2021.

Charges d'assurance

Les coûts de la santé ont explosé en 2021. Selon les dernières données, ils ont augmenté de 6,3%. D'après les dernières estimations à fin janvier 2023, les coûts de la santé ont augmenté, en 2022, de près de 3%. En trois ans, cela représente une hausse d'environ 10%, soit un peu plus de 3% par année ce qui représente également la moyenne de ces 20 dernières années. Le répit pour les payeurs de primes aura ainsi été de très courte durée. Il a clairement déjà pris fin l'an dernier et la tendance risque de se poursuivre cet automne.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 928,2 millions de francs, en hausse, de 2,8%, par rapport à l'année précédente. A ce montant est déduit 9,3 millions de francs de dissolution de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de 103,8 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (87,6 millions de francs en 2021); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 717,20 (CHF 584,10 en 2021).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 54 millions de francs pour l'exercice 2022, en hausse par rapport à l'année comparative. Philos Assurance Maladie SA a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité, le conseil et la satisfaction client ; et entend continuer à investir dans la formation de son réseau de distribution. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 214,80 en 2021 à CHF 240,05 pour l'année 2022.

Résultat des placements

Dans un contexte économique très volatil, le portefeuille titre de la caisse a connu une année 2022 pour le moins difficile avec une perte nette de près de 30,1 millions de francs. La provision pour risques liés aux placements créée lors d'années plus fastes a permis d'absorber partiellement ce revers. A cet effet, elle a été dissoute à hauteur de 18,4 millions de francs.

Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2022 une perte de 44,4 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

Rapport financier

Compte de résultat

- 17 Compte de résultat
- 18 Bilan
- 19 Tableau des flux de trésorerie
- 20 Tableau de variation des fonds propres

Annexes aux comptes 2022

- 21 Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 23 Compte de résultat par domaine d'activité
- 24 Explications relatives au compte de résultat
- 26 Explications relatives au bilan
- 28 Autres indications
- 29 Proposition d'utilisation du résultat
- 30 Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2022	2021
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	844 316 453	877 089 058
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 928 188 872	- 902 545 120
Variation des provisions techniques	8	9 321 191	5 049 015
Compensation des risques entre assureurs		103 819 727	87 592 275
Autres charges d'assurance		- 7 146 673	- 10 803 726
Total des charges de l'assurance		- 822 194 627	- 820 707 556
Frais de gestion et d'administration	3	- 53 977 312	- 48 846 999
Résultat technique de l'assurance		- 31 855 486	7 534 503
Autres produits financiers		3 897	-
Autres charges financières		- 890 359	- 1 264 992
Produits sur les placements en capitaux	4	7 205 771	18 676 436
Charges sur les placements en capitaux	4	- 37 297 809	- 8 055 886
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		18 379 000	- 5 810 000
Autres produits d'exploitation	9	44 153	-
Autres charges d'exploitation	9	-	- 21 059 928
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 12 555 347	- 17 514 370
Résultat de l'exercice		- 44 410 833	- 9 979 866

Bilan

	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	5	255 978 023	316 408 055
Comptes de régularisation	6	77 009 941	66 315 385
Créances	7	98 160 673	105 482 942
Liquidités		21 391 937	65 759 996
Total des actifs		452 540 574	553 966 379

en CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Passifs			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		121 730 764	129 953 240
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		80 209 688	81 967 078
Résultat de l'exercice		- 44 410 833	- 9 979 866
Fonds propres		157 679 619	202 090 452
Provisions techniques pour propre compte	8	206 822 036	216 141 227
Autres provisions techniques	8	389 000	391 000
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	9	-	21 059 928
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	12 799 000	31 178 000
Comptes de régularisation	11	6 470 268	7 109 073
Dettes	12	68 380 652	75 996 698
Fonds étrangers		294 860 956	351 875 927
Total des passifs		452 540 574	553 966 379

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2022	2021
Résultat	- 44 410 833	- 9 979 866
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	33 834 197	- 6 998 903
Amortissements / revalorisations sur les créances	264 000	852 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 9 319 191	- 5 020 015
Modification des autres provisions techniques	- 2 000	- 29 000
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	- 21 059 928	21 059 928
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	- 18 379 000	5 810 000
Augmentation / diminution des créances	7 058 269	- 8 198 082
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 10 694 556	- 12 224 035
Augmentation / diminution des dettes	- 7 616 046	- 8 976 155
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	- 638 805	1 083 125
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	- 70 963 894	- 22 621 003
Investissements nets dans des placements de capitaux	26 595 835	- 13 235 499
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	26 595 835	- 13 235 499
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	- 44 368 059	- 35 856 503
Liquidités état initial 01.01.	65 759 996	101 616 499
Liquidités état final 31.12.	21 391 937	65 759 996
Variation des liquidités	- 44 368 059	- 35 856 503

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Fonds spécial	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2021	100 000	50 000	1 007 635	129 953 240	80 959 443	- 9 979 866	202 090 452
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-	- 8 222 476	- 1 757 390	9 979 866	-
Fonds propres au 01.01.2022	100 000	50 000	1 007 635	121 730 764	79 202 053	-	202 090 452
Résultat annuel						- 44 410 833	- 44 410 833
Fonds propres au 31.12.2022	100 000	50 000	1 007 635	121 730 764	79 202 053	- 44 410 833	157 679 619

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2022

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Modifications dans la présentation des comptes

Pour l'exercice en cours, les frais bancaires et postaux (2022 : CHF 780 945; 2021 : CHF 938 681) sont présentés dans les autres charges financières en lieu et place des frais d'acquisition et de gestion et les ristournes liées à l'activité d'assurance (2022 : CHF 5 363 305; 2021 : CHF 5 249 068) sont présentées en diminution des charges de sinistres et prestations en lieu et place des primes acquises pour propre compte.

Les comptes comparatifs ont été retraités en conséquence.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). La dernière valorisation par un expert externe a été effectuée en 2021. Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour la réduction volontaire des réserves

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital") permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au bouclement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de bouclement.

Annexe aux comptes 2022

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL		Assurances indemnités journalières LAMal		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Produits						
Primes brutes	810 361 099	847 769 893	45 058 047	42 022 482	855 419 146	889 792 375
Part aux excédents	-	-	- 48 244	- 28 360	- 48 244	- 28 360
Diminution des cotisations (*)	- 11 134 359	- 12 505 076	602 446	654 503	- 10 531 914	- 11 850 573
Contributions à la réduction des primes	174 186 073	180 802 195	-	-	174 186 073	180 802 195
Contributions liées à la santé	- 998 013	- 1 018 160	-	-	- 998 013	- 1 018 160
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 174 186 073	- 180 802 195	-	-	- 174 186 073	- 180 802 195
Autres produits d'exploitation	475 478	193 776	-	-	475 478	193 776
Primes acquises pour propre compte	798 704 205	834 440 433	45 612 249	42 648 625	844 316 453	877 089 058
Charges						
Prestations	-1 006 789 447	- 985 984 478	- 44 404 725	- 38 823 498	-1 051 194 172	- 1 024 807 976
Variation des provisions techniques pour propre compte	7 901 023	5 350 500	1 418 169	- 330 485	9 319 191	5 020 015
Participations	123 005 300	122 262 856	-	-	123 005 300	122 262 856
Autres charges d'assurance	- 6 603 892	- 10 386 639	- 542 781	- 417 087	- 7 146 673	- 10 803 726
Variation des autres provisions techniques	-	-	2 000	29 000	2 000	29 000
Compensation des risques	103 819 727	87 592 275	-	-	103 819 727	87 592 275
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	- 778 667 289	- 781 165 486	- 43 527 338	- 39 542 070	- 822 194 627	- 820 707 556
Frais de gestion et d'administration	- 47 399 858	- 43 202 041	- 6 577 455	- 5 644 958	- 53 977 312	- 48 846 999
Total charges d'exploitation	- 826 067 147	- 824 367 527	- 50 104 793	- 45 187 028	- 876 171 939	- 869 554 555
Résultat technique de l'assurance	- 27 362 942	10 072 906	- 4 492 544	- 2 538 403	- 31 855 486	7 534 503
Autres produits financiers	3 112	0	785	0	3 897	0
Autres charges financières	- 711 019	- 1 094 250	- 179 340	- 170 742	- 890 359	- 1 264 992
Produits sur les placements en capitaux	5 754 354	14 982 220	1 451 417	3 694 216	7 205 771	18 676 436
Charges sur les placements en capitaux	- 29 785 126	- 6 462 424	- 7 512 684	- 1 593 461	- 37 297 809	- 8 055 886
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	14 677 000	- 4 661 000	3 702 000	- 1 149 000	18 379 000	- 5 810 000
Autres produits d'exploitation	44 153	-	-	-	44 153	-
Autres charges d'exploitation	-	- 21 059 928	-	-	-	- 21 059 928
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	- 10 017 526	- 18 295 382	- 2 537 822	781 013	- 12 555 347	- 17 514 370
Résultat de l'exercice	- 37 360 468	- 8 222 476	- 7 030 365	- 1 757 390	- 44 410 633	- 9 979 866

(*) Les décomptes finaux pour les IJ LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

Annexe aux comptes 2022

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2022	2021	Variation
Primes brutes	855 419 146	889 792 375	- 34 373 229
Part aux excédents	- 48 244	- 28 360	- 19 884
Primes rétroactives	- 1 241 179	- 1 572 692	331 514
Amortissement sur cotisations	- 9 026 735	- 9 425 880	399 146
Variation de la provision "Ducroire"	- 264 000	- 852 000	588 000
Contributions à la réduction des primes	174 186 073	180 802 195	- 6 616 122
Contributions liées à la santé	- 998 013	- 1 018 160	20 147
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 174 186 073	- 180 802 195	6 616 122
Autres produits d'exploitation	475 478	193 776	281 701
Total	844 316 453	877 089 058	- 32 772 605

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2022	2021	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1 006 789 447	- 985 984 478	- 20 804 969
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	123 005 300	122 262 856	742 444
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 883 784 147	- 863 721 622	- 20 062 525
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 44 404 725	- 38 823 498	- 5 581 227
Total	- 928 188 872	- 902 545 120	- 25 643 752

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2022	2021	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 59 201 155	- 55 533 168	- 3 667 987
Frais de contentieux facturés	10 431 707	10 494 153	- 62 446
Autres frais administratifs	- 5 207 865	- 3 807 984	- 1 399 881
Total	- 53 977 312	- 48 846 999	- 5 130 314

Frais de gestion et d'administration par nature	2022	2021	Variation
Publicité et marketing	- 3 300 993	- 2 267 964	- 1 033 029
Commissions	- 1 699 615	- 595 003	- 1 104 612
Frais d'exploitation divers	- 48 976 704	- 45 984 031	- 2 992 673
Total	- 53 977 312	- 48 846 999	- 5 130 314

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et, depuis le 1^{er} juillet 2021, à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Philos Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	1 262 420	- 141 094	1 121 326
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 492 192	- 16 401 806	- 14 909 614
Actions	2 774 047	- 8 915 712	- 6 141 665
Autres placements	1 677 113	- 11 839 198	- 10 162 085
Total	7 205 771	- 37 297 809	- 30 092 038

**Résultats par catégorie
en CHF**

Terrains et constructions	2022	2021	Variation
Produits	1 100 396	1 092 928	7 468
Charges	- 141 094	- 246 356	105 262
Réévaluations	162 024	1 265 129	- 1 103 105
Résultat	1 121 326	2 111 700	- 990 375

Obligations et autres titres à revenu fixe	2022	2021	Variation
Intérêts	1 094 583	1 293 217	- 198 634
Bénéfices réalisés	207 095	248 660	- 41 565
Pertes réalisées	- 1 442 404	- 252 305	- 1 190 099
Bénéfices non réalisés	190 514	346 620	- 156 106
Pertes non réalisées	- 14 909 711	- 2 823 214	- 12 086 496
Charges sur capitaux	- 49 691	- 30 519	- 19 172
Résultat	- 14 909 614	- 1 217 541	- 13 692 073

Actions	2022	2021	Variation
Dividendes	1 477 012	1 410 989	66 023
Bénéfices réalisés	307 307	1 062 955	- 755 648
Pertes réalisées	- 302 717	- 130 282	- 172 435
Bénéfices non réalisés	989 728	7 276 887	- 6 287 159
Pertes non réalisées	- 8 532 712	- 1 364 338	- 7 168 374
Charges sur capitaux	- 80 283	- 79 201	- 1 081
Résultat	- 6 141 665	8 177 009	- 14 318 674

Autres placements	2022	2021	Variation
Produits	903 750	717 156	186 593
Bénéfices réalisés	435 310	1 278 281	- 842 971
Pertes réalisées	- 1 627 075	- 929 141	- 697 933
Bénéfices non réalisés	338 053	2 683 614	- 2 345 561
Pertes non réalisées	- 9 649 610	- 1 663 962	- 7 985 648
Charges sur capitaux	- 562 513	- 536 567	- 25 947
Résultat	- 10 162 085	1 549 381	- 11 711 467

Annexe aux comptes 2022

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2022	Valeur de marché au 31.12.2021	Variation
Terrains et constructions	22 304 386	22 141 000	163 386
Obligations et autres titres à revenu fixe	130 961 664	154 654 287	- 23 692 623
Actions	45 748 858	52 825 449	- 7 076 590
Instruments financiers dérivés - engagements	- 2 596 387	- 1 100 522	- 1 495 865
Actions	43 152 472	51 724 927	- 8 572 455
Liquidités affectées aux placements de capitaux	2 560 543	8 441 181	- 5 880 638
Liquidités pour couverture de contrats futures	2 598 501	1 086 009	1 512 492
Liquidités	5 159 044	9 527 190	- 4 368 146
Placements collectifs	54 423 582	64 660 651	- 10 237 069
Instruments financiers dérivés	- 23 124	-	- 23 124
Prêts	-	13 700 000	- 13 700 000
Autres placements	54 400 458	78 360 651	- 23 960 193
Total	255 978 023	316 408 055	- 60 430 032

Liquidités pour couverture de contrats futures : il s'agit de comptes de dépôt de marge couvrant des ventes à découvert de 21 contrats Euro Stoxx 50 et de 17 contrats SMI Future avec échéance au 17.03.2023 (au 31.12.2021: 5 contrats S&P 500 Mini avec échéance au 18.03.2022). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF

	Devises	leur de marché au 31.12.2022		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	- 23 124	- 23 124
Total		-	- 23 124	- 23 124

6 Comptes de régularisation actif en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Intérêts courus	460 726	520 365	- 59 639
Compensation des risques à recevoir	71 785 016	61 399 068	10 385 948
Primes à facturer	2 343 015	2 622 211	- 279 197
Commissions payées d'avance	1 009 057	256 992	752 065
Autres actifs transitoires	1 412 128	1 516 749	- 104 621
Total	77 009 941	66 315 385	10 694 556

7 Créances en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	94 708 084	97 309 660	- 2 601 576
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 17 131 000	- 16 867 000	- 264 000
Subsides à recevoir	17 002 606	18 401 015	- 1 398 409
Impôts anticipés	157 400	195 026	- 37 626
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	-	11 894	- 11 894
Créances coûts de tests COVID-19	2 000 416	5 014 643	- 3 014 226
Autres créances	1 423 168	1 417 705	5 462
Total	98 160 673	105 482 942	- 7 322 269

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2022 se montent à CHF 17 749 493 (2021 : CHF 20 645 265).

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2021	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	212 421 150	7 901 023	204 520 128
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	3 720 077	1 418 169	2 301 908
Total	216 141 227	9 319 191	206 822 036

Autres provisions techniques	31.12.2021	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	391 000	2 000	389 000
Total	391 000	2 000	389 000

Variation des provisions techniques 9 321 191

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	217 771 650	5 350 500	212 421 150
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	3 389 592	- 330 485	3 720 077
Provision pour remboursement de primes	-	-	-
Total	221 161 242	5 020 015	216 141 227

Autres provisions techniques	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	420 000	29 000	391 000
Total	420 000	29 000	391 000

Variation des provisions techniques 5 049 015

9 Provisions pour la réduction volontaire des réserves

en CHF	31.12.2021	Utilisation 2022	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	21 059 928	21 015 775	44 153	-
Total	21 059 928	21 015 775	44 153	-

L'OFSP a approuvé en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2022 à CHF 10 pour un adulte, CHF 8 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 5 pour un enfant (jusqu'à 18 ans).

10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Taux de provisionnement déterminé	5.00%	9.85%	
Placements de capitaux	255 978 023	316 408 055	- 60 430 032
Provision nécessaire	12 799 000	31 178 000	- 18 379 000
Provision au bilan	12 799 000	31 178 000	- 18 379 000

11 Comptes de régularisation passif en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Compensation des risques à payer	-	635 000	- 635 000
Commissions à payer	505 311	48 920	456 391
Autres passifs transitoires	5 964 957	6 425 153	- 460 196
Total	6 470 268	7 109 073	- 638 805

12 Dettes en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	363 385	785 471	- 422 086
Primes encaissées d'avance	54 573 566	42 592 915	11 980 652
Comptes de passage ⁽¹⁾	3 198 084	26 220 234	- 23 022 150
Participations aux excédents	93 360	48 865	44 495
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	9 467 042	5 209 376	4 257 666
Subsides	685 215	1 139 839	- 454 624
Total	68 380 652	75 996 698	- 7 616 046

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 24 avril 2023.

Engagements conditionnels

Philos Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Philos Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA:	Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1 ^{er} juillet 2021
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Annexe aux comptes 2022

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2022	2021
Résultat de l'exercice	- 44 410 833	- 9 979 866
Résultat disponible	- 44 410 833	- 9 979 866
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	37 380 468	8 222 476
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	7 030 365	1 757 390
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Philos Assurance Maladie SA, Martigny

Bâle, le 24 avril 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Philos Assurance Maladie SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 17 à 29) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Michaël Carneiro
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé



Rapport d'activité 2022

Philos Assurance Maladie SA

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA | Rue des Cèdres 5 | 1919 Martigny | 0848 803 111 / groupemutuel.ch



Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie
Fondation Collective Open Pension / Fondation Option Libre Passage